



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écoles

Question écrite n° 65808

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire sur le lancement d'un nouveau volet du plan « Écoles numériques rurales » que les maires des communes de moins de 2 000 habitants appellent de leurs vœux. Ce plan initié au printemps a en effet remporté un vrai succès dépassant les prévisions ministérielles : plus de 8 000 communes se seraient ainsi portées candidates alors que le plan ENR ne prévoit que 5 000 projets. Dans certains départements, les inspections académiques ont reçu deux fois plus d'intentions de candidatures que d'enveloppes disponibles. Les maires ruraux de France ont rappelé la nécessité de ne pas interrompre le succès de cette opération. L'enjeu est en effet d'offrir à leurs enfants l'accès à l'école du XXI^e siècle tout en contribuant à la réduction de la fracture numérique qui pèse sur les territoires. Il souhaiterait donc savoir quelle suite le Gouvernement entend réserver à cette demande légitime.

Texte de la réponse

Le plan école numérique rurale (ENR) est destiné à combler le retard français dans l'équipement numérique des écoles et en particulier les écoles rurales, par un financement conjoint État-collectivité. À travers la participation de l'État à hauteur de 10 000 EUR par école retenue, c'est une véritable politique d'équipement (tableau numérique interactif, ordinateurs portables...) qui a été mise en place, mais aussi d'achat de ressources numériques pédagogiques et de formation des enseignants à l'usage des nouvelles technologies. Une première enveloppe de 50 millions d'euros en provenance du plan de relance a pu être mobilisée lors du lancement de l'opération le 31 mars 2009. Devant le succès de l'opération dans l'ensemble des départements et compte tenu des retombées très positives pour les territoires ruraux et les collaborations mises en place à cette occasion, le ministre de l'éducation nationale a demandé au ministre chargé du plan de relance une prolongation du plan ENR pour 1 700 écoles supplémentaires. Ce redéploiement exceptionnel a été confirmé le 30 novembre 2009 et l'ensemble des partenaires académiques a reçu les crédits correspondant à sa dotation.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65808

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Espace rural et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11621

Réponse publiée le : 6 avril 2010, page 3983